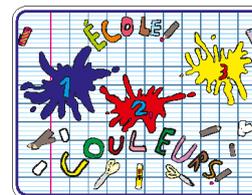


Ecole 1,2 3 couleurs
RPI Hudimesnil-Le Loreur
4, Rue du Sacré Coeur
50510 Hudimesnil
Tel : 02.33.51.72.52
e-mail : ce.0501438s@ac-caen.fr

NOTE DE RENTREE

Année scolaire 2023- 2024



Chers parents, chers enfants,

Toute l'équipe pédagogique espère que vos vacances ont été reposantes et riches pour chacun de vous et que vous êtes tous prêts à accompagner vos enfants sur les chemins du savoir. C'est en étroite collaboration, et dans une confiance réciproque, que nous espérons remplir cette mission.

Cette note de rentrée vous apportera, nous l'espérons, un maximum d'informations sur l'école pour la nouvelle année scolaire. Merci de prendre quelques minutes pour la lire: cela favorisera le bon fonctionnement de l'école. La Directrice reste à votre disposition pour vous donner toute précision souhaitée, en vous informant qu'elle est déchargée de classe le vendredi; cette journée est donc plus favorable pour les rendez-vous et les contacts téléphoniques.

Cette année, l'école compte **132 élèves répartis en 6 classes:**

18 TPS/PS/MS (enseignante: Mme Chambry Valérie- ATSEM : Mme Lévêque Kelly)

19 MS/GS (enseignante: Mme Geffroy Gwénaëlle– ATSEM : Mme Colasse Chantal)

21CP/CE1 (enseignante: Mme Chevalier Laure)

24 CE1/CE2 (enseignantes : Mme Jouaudin Nadine et Mme Cozoguier Déborah le vendredi)

26 CE2/CM1 (enseignante: Mme Besnard Stéphanie)

24 CM1/CM2 (enseignante: Mme Hénin Véronique)

Le ménage des locaux sera effectué par Tiphaine Scarpitta.

Sur le temps de la pause méridienne, tout le personnel communal sera présent :

M. Duvauchelle Bernard (cuisinier), Mme Laisney Stéphanie, Mme Colasse Chantal, Mme Lévêque Kelly, Mme Scarpitta Tiphaine, Mme Lecluse Anne-Sophie

HORAIRES :

	matin	après-midi
lundi, mardi, jeudi, vendredi	9h00-12h00	13h30-16h30

L'accueil se fait dans les classes entre 8h50 et 9h00 pour tous les enfants.
Les parents des élèves de maternelle accompagnent leur enfant au portail de la cour maternelle.

En début d'après-midi (entre 13h20 et 13h30), l'accueil se fait :

- dans la grande cour pour tous les enfants de l'élémentaire
- au portail de la cour maternelle pour les TPS, PS, MS, GS

Pour des raisons de sécurité, à 12h00 et à 16h30, les élèves des classes de TPS/PS/MS, MS/GS sont repris au portail de la cour des maternelles.

Les élèves des classes de CP/CE1,CE1/CE2, CE2/CM1 sont repris à la porte d'entrée de l'école. Les élèves de CM1/CM2 sortiront par leur porte de secours, près de la bibliothèque.

Pour un bon fonctionnement de l'école et pour la sécurité des enfants, **il est impératif de respecter ces horaires**. Pour les mêmes raisons, les portes sont fermées à clef dès 9h00, ouvertes à 12h00, refermées à 13 h30 et ouvertes à 16h30.

En dehors de ces horaires, pour les cas exceptionnels, veuillez sonner pour entrer à la porte principale pour les classes de TPS/PS/MS et de MS/GS et à la porte de la BCD pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2,CE2/CM1, CM1/CM2.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à 3 ans

Conformément à la loi sur l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans , l'inscription scolaire est obligatoire pour les enfants nés entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020 Ils sont donc soumis à l'**obligation scolaire à temps plein (matin et après-midi)**. Il est cependant possible de demander par écrit un aménagement du temps de présence auprès de la directrice. Un décret précise les conditions dans lesquelles cet assouplissement est possible.

ABSENCES

La scolarité est obligatoire et la fréquentation de votre enfant doit être régulière.

Toute absence doit être signalée le jour même par téléphone au 02.33.51.72.52 ou par mail (ce.0501438s@ac-caen.fr) avant l'entrée en classe. Les absences prévues pour raisons personnelles feront l'objet d'une demande préalable. Pour une absence de plus de 2 jours, une demande d'autorisation d'absence devra être remise à la Directrice. Toute absence non justifiée sera signalée à la Direction académique. (obligation de la législation).

Les élèves ne peuvent quitter seuls la classe en dehors des heures normales de sortie. Un élève peut être autorisé à quitter l'école s'il est accompagné d'une personne adulte. Le responsable de l'enfant doit décharger l'école de toute responsabilité par écrit auprès de l'enseignant. Pour les sorties régulières (orthophoniste, orthoptiste, CMPP, ...) une autorisation annuelle doit être remplie en début d'année.

QUELQUES DATES à retenir

Vendredi 8 septembre: Photos de classe

Vendredi 22 septembre : Agissons pour la nature (pour les classes élémentaires)

Vendredi 1^{er} décembre : Marché de Noël

Vendredi 8 décembre : Spectacle de Noël (thème : Le sport et les Jeux Olympiques)

Mardi 13 février : Carnaval

Au mois de mai : Exposition des productions artistiques à la Rotonde

Chorale des enfants, au mois de juin

QUELQUES PROJETS

Du 10 au 15 juin 2024 : classe découverte en Angleterre pour les CE2,CM1, CM2

Equitation, découverte de différents sports (escalade, golf)* pour les CP, CE1

Présentation des bienfaits du sport par des intervenants

En mai ou juin, Olympiade dans l'école

Action solidaire autour d'une course (action à définir)

* Pour les activités équitation et escalade, nous aurons besoin de parents accompagnateurs agréés.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance est obligatoire et peut être souscrite auprès de l'organisme de votre choix.

Veillez à ce qu'elle couvre bien votre enfant : - pour les dommages subis
- pour les dommages causés par lui-même.

Responsabilité civile et assurance individuelle corporelle accident.

Chaque famille devra **fournir à l'école une attestation.**

MEDICAMENTS

Aucun médicament ne peut être pris à l'école sans ordonnance (avec une posologie précise) et autorisation écrite des parents. En cas de maladie chronique et de longue durée, il faut établir un Projet d'accueil individualisé (PAI) avec le médecin scolaire de l'Education Nationale pour que votre enfant puisse bénéficier de son traitement au sein de l'école.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

Il est indispensable de vérifier chaque jour le cahier de liaison de votre enfant, votre messagerie électronique et le tableau d'affichage à l'entrée de l'école. Vous pouvez aussi rencontrer les enseignants ou la directrice (si problème d'ordre général) tout au long de l'année en prenant rendez-vous. **N'hésitez pas : le dialogue permet souvent de résoudre facilement les petits problèmes et d'éviter les malentendus !**

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial dont les enseignants pourront tenir compte.

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION

L'enseignement de la natation se déroulera à la piscine de Granville :

-du lundi 25 septembre au vendredi 6 octobre 2023 pour les élèves de CE2/CM1/CM2

-du lundi 25 mars au vendredi 5 avril 2023 pour les élèves de MS, GS, CP, CE1.

Nous aurons besoin de parents agréés. Des dates de réunion d'agrément vous seront communiquées ultérieurement.

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour les enfants qui prennent régulièrement le car à 16h30, merci de prévenir par téléphone (au 02.33.51.72.52) si votre enfant ne le prend pas exceptionnellement un soir.

BLOG de l'école

Vous pourrez lire les informations de l'école et les procès verbaux des conseils d'école sur le blog (<http://blogs.etab.ac-caen.fr/rpihudimesnilleloreur/index.php/>)

COOPERATIVE SCOLAIRE (Association socio-éducative)

Voir le bilan financier 2022/2023 au panneau d'affichage. L'argent récolté (participation à la cotisation de 12€ et aux actions) permet de réaliser différents petits projets (bricolage, cuisine, achat de livres, de ballons, de matériel et jeux pédagogiques). L'association socio-éducative organise les photos de classe, une vente de chocolats, un marché de Noël, des ventes de gâteaux, un Run & Bike, et la collecte de papier et de cartouches.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (A.P.E)

Par le biais de différentes actions à but lucratif, elle aide à financer les sorties scolaires, les spectacles, quelques jeux éducatifs et du matériel pour l'école. Si vous êtes intéressés pour aider cette association, veuillez nous en informer.

Toute l'équipe enseignante de l'école 1,2,3 couleurs vous souhaite une belle ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 en espérant une collaboration efficace et respectueuse !

La Directrice, Mme JOUAUDIN Nadine